ZOOM sur Loperhet

Année 2022, n°02

Bulletin trimestriel - juin 2022

Mot du maire

Gerig ar maer

Nous sommes tous acteurs de la vie sur notre commune.

Les élus bien entendu, qui ont été élus pour la gestion et la mise en œuvre d'un programme retenu, les agents municipaux qui permettent au quotidien de vous garantir l'accès au service public et maintiennent sécurité et entretien de notre cadre de vie, nos associations avec leurs bénévoles qui vous proposent diverses activités avec du lien social, nos commerçants, artisans, professionnels médicaux et agriculteurs qui vous proposent leurs services et contribuent à l'attractivité de la commune et enfin vous tous, loperhetois, qui pouvez bénéficier de tous ces services et pouvez aussi participer pour garantir leur pérennité.

Nous sommes tous ravis de voir la vie reprendre à Loperhet après deux longues années de crise sanitaire (kermesse et fête dans les écoles, concert et auditions de l'école des musiques, la fête de l'élevage, la manifestation intercommunale au fil de l'eau, la fête inter quartier…). Je sais que les différentes manifestations sur la commune génèrent parfois des nuisances selon les lieux et je me permets de faire appel à la tolérance des loperhetois pour notre vie locale, dans la mesure bien entendu où la règlementation est respectée.

Avoir le choix est une richesse mais cette richesse impose aussi d'accepter quelques désagréments dans notre quotidien. Davantage de population ou de commerces peuvent générer un accroissement de circulation ou parfois de regroupements. Une richesse associative c'est aussi des manifestations avec un partage des salles sportives ou autres.

Nous avons plusieurs dossiers de sécurité routière à l'étude qui font régulièrement l'objet de réunions de concertation. Ce sujet est sensible et intéresse de nombreux loperhetois qui malheureusement ont parfois la sensation de ne pas être écoutés. Nous recevons de nombreux mails et courriers en mairie et il est difficile de pouvoir y apporter une réponse aussi rapide que ce qui semble souhaité. Face à certains comportements, certaines personnes réclameraient simplement la mise en place de contrôles de gendarmerie plus fréquents sur notre commune.

Toujours dans le cadre de la sécurité routière, nous allons aussi devoir travailler les déplacements piétons et à vélo. Les projets de voies cyclables sont discutés au sein de notre communauté d'Agglomération et avec la commune de Plougastel-Daoulas. Le sujet reste également à étudier pour notre propre commune.

Nous poursuivons bien entendu notre travail sur l'aménagement du bourg qui doit intégrer le sujet des déplacements, les zones de convivialité et la mise en valeur du Parc du Fogot. Une expertise de la mare doit être faite fin juin afin d'envisager sa remise en état dans le cadre d'une démarche pour la biodiversité.

Notre comité culture quant à lui travaille à la mise en valeur de notre patrimoine ainsi qu'à une offre culturelle supplémentaire sur la commune. Une étude est également en cours pour une éventuelle adhésion au PNRA.

Le temps passe très vite, les projets sont nombreux et le quotidien n'est pas à négliger. Nous sommes véritablement tous acteurs et c'est ensemble que nous définissons LOPERHET.

Nathalie GODET

Conseil municipal en bref…

Kuzul-kêr, berr ha berr …

Les décisions du Conseil Municipal sont affichées à la mairie conformément à la loi et sont publiées sur le site de Loperhet. Cet article est simplement une information résumée sur les points évoqués et votés.

Conseil Municipal du 28/2/22

- En préambule du conseil municipal Madame Le Maire informe :

- Avoir refusé le recours gracieux pour le secteur Leineuret/ Kerdreon car rien ne permettait de remettre en cause le permis d'aménagement. Que jamais , contrairement à ce qui a été écrit dans la presse il est prévu 19 lots et non 36, et qu'il n'a jamais été promis lors de la campagne électorale une remise en cause du PLUI. Que la zone est urbanisable depuis 2008 et que la densité sur notre commune est inférieure à celle de Daoulas et Landerneau.

- Concernant la rénovation thermique de l'école Tabarly, la commune va bénéficier d'une subvention DETR de 100 000 € et d'un accompagnement du département de 30 000 €.

- La CAPLD poursuit son travail sur la mobilité.

- Validation du projet formation des agents périscolaires du Pays de Daoulas (44 agents sur Loperhet)
- Approbation sur location de deux parcelles de terrains agricoles
- Reconduction de la participation de 0.55 € au goûter de la garderie périscolaire de l'école Ste Brigide
- Accord pour solliciter les aides financières pour la rénovation énergétique de l'école Eric Tabarly et pour la réhabilitation des installations du stade Eugène Cariou ;
- Validation de la convention capture d'animaux en divagation avec 'Lab et Compagnie »
- Approbation de tous les comptes administratifs, de gestion, Budget …..
- Vote des taux de taxes foncières sur propriétés bâties à 35.93% (résultat du cumul du taux communal de 19.96% et départemental de 15.97%) . Total inchangé depuis 2021. Sur propriétés non bâties : 41.87%. Taux inchangé depuis avant 2014.
- Vote budgets annexes primitifs divers : ALSH, Micro Crèche, Ecole des Musiques, Ports Mouillages….

Conseil Municipal du 9/5/22

- En préambule du conseil municipal Madame Le Maire informe que :

- Au niveau de la CAPLD : Rediscutions de l'attribution des fonds de concours pour les communes. Travail en cours sur : le Plan Local Habitat, le règlement Local Publicitaire Intercommunal, et le Plan Climat Air Energie du Territoire.

- Pour la commune : Inscription dans l'étude de piste cyclable entre Landerneau et Daoulas. Projet de l'itinéraire par la Route de la Gare pour descendre au niveau du cimetière de Loperhet et rejoindre Dirinon et Daoulas par le Prat.

- Inscription de la commune à une étude pour une éventuelle adhésion au Parc naturel Régional d'Armorique.

- Travail sur le projet global d'aménagement du bourg concernant les aires de convivialité, les ronds-points et le Parc du Fogot a bien avancé ; Pour le centre bourg une vision plus large et plus globale est nécessaire.

- Mutation du Directeur des Services dans le 56.

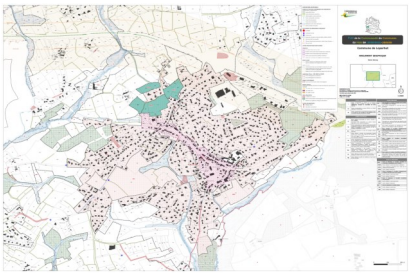
- Vote de la mise à jour du tableau des emplois suite avancement de Grade
- Accord sur la créaton d'un comité social territorial
- Validation du projet de convention pour l'installation d'ombrières sur le parking du Trimaran et salle omnisports.
- Approbation sur les dénominations de rues du lotissement de Leineuret/Kerdreon
- Vote des subventions de fonctionnement aux associations et à certaines activités périscolaire, de la subvention d'équilibre du Sivuric
- Approbation de la répartition du produit des amendes de police sur les projets d'aménagement sécurité routière : Route de Linglas (proximité des 3 Sources), et sur Rostiviec (café de l'Ancre)
- Validation de la convention de prise en charge selon une répartition par commune, concernant la démolition de l'ancien secours populaire.
- Subventions exceptionnelles pour l'Ukraine :

- 1000 € commune

- 500 € CCAS

Eléments identifiés au P.L.U.i

Vous êtes propriétaire sur la commune de Loperhet et vous avez sur votre terrain ce que l'on appelle un élément naturel (un talus, un arbre remarquable par exemple) ?



Dans un souci environnemental, ces éléments bocagers, s'ils sont identifiés au règlement graphique du PLUi, sont protégés. Ainsi, vous n'avez pas la possibilité de couper les arbres ou d'enlever un talus sans autorisation, et cela, même si vous êtes hors Espace Boisé Classé et propriétaire.

Avant toute intervention sur ces éléments, il est recommandé de prendre contact avec le service urbanisme de la commune en appelant la mairie au 02 98 07 07 07 afin de savoir si votre haie, votre talus, vos arbres… sont identifiés au P.L.U.i (Plan Local d'Uranisme Intercommunal).

Le service urbanisme est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures (fermé le mercredi après-midi).

Un petit Coup de Pouce pour les vacances ?



Le CCAS propose aux jeunes de Loperhet jusqu'à 18ans des coupons permettant une réduction sur les séjours ou stages payants pendant les vacances scolaires au sein des associations culturelles ou sportives Loperhetoises.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Coupons réservés aux familles dont le quotient familial est compris entre 1 et 5.

Catherine Guengant

Conseil Municipal Jeunes

2022, une année d'élections mais… à Loperhet on ne s'arrête pas là ! Une grande première : le **C**onseil **M**unicipal **J**eunes.



Pourquoi ?

Pour vous donner la parole à vous les jeunes, vous permettre de participer activement à la vie de la commune, vous accompagner dans l'apprentissage à la citoyenneté.

Le CMJ s'adresse aux élèves issus des classes de CM1, CM2 et 6ème (à la rentrée de septembre 2022) et sera constitué de 12 membres.

Tu veux participer à l'aventure, tu dois impérativement t'inscrire sur la liste électorale dès ce mois de juin (possible en Mairie) après, tu as tout l'été pour réfléchir à différents projets.

Dès début septembre et pour le 10 au plus tard, si tu veux intégrer le CMJ, il te faudra déposer une candidature en mairie.

Les élections s'y dérouleront le 1er octobre.

Toutes les informations sont disponibles sur www.loperhet.bzh

Marie-Hélène Jézéquel

FOCUS générations - Nos anciens
TAOL BANN war ur rummad - hor re gozh

Vas-y





Le 11 mai , le dispositif "VAS Y" de la fondation Ildys a proposé une session de perfectionnement au code de la route ;
Vingt-cinq participants, crayons et papier en main, ont répondu dans la bonne humeur et la bienveillance aux questions du code de la route.
A la suite, quatre d'entre eux ont pu , à leur demande, bénéficier gratuitement de séances de conduite gratuite sur boite automatique ou manuelle.

Nous vous proposons de retrouver l'équipe "VAS Y" en Octobre pour une animation et ateliers à suivre sur le thème de la mémoire.

Catherine Guengant

Action, On y retourne !

Le 24 mai, La crise sanitaire le permettant et grâce aux bénévoles du CCAS, la sortie "Ciné Café Sénior" a enfin pu rependre.
Une nouvelle formule est dorénavant proposée : le choix entre deux films à l'affiche, et bien entendu le petit café - gâteau à la suite.
Cinq personnes étaient au rendez-vous .
Tous à vos agendas pour la prochaine projection en date du 11 octobre 2022 .

Catherine Guengant



FOCUS générations - Nos jeunes
TAOL BANN war ur rummad - hor re yaouank

Watty à l'école



De janvier à mai 2022, sous l'impulsion de la municipalité les enfants des écoles de Loperhet ont pu participer au programme de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie, WATTY.

Les CM1/CM2 de Mr Cartaut de l'école Ste Brigide, grande section de Mme Cabon, CE2/CM1 de Mr Trubert et CM2 de Mme Canivenc de l'école Eric Tabarly ont bénéficié de 3 séances animées avec dynamisme par Fabien Thomas, animateur en maitrise de l'énergie et du climat de l'agence Ener'gence. Ces séances contenaient des interventions interactives, des expériences ludiques ainsi que des sondages pour évaluer nos habitudes du quotidien. Des kits (jeux, mousseurs, ...) étaient distribués à l'issue de chaque séance pour inciter les enfants à entretenir les gestes écocitoyens dans les familles.





C'est avec plaisir et interaction que les élèves ont pu se sensibiliser et mûrir une réflexion portant sur la transition écologique et le développement durable.

Delphine Kerbiriou

Ecole Sainte Brigide : course solidaire du 31 mai 2022



Les enfants de toutes les classes ont donné de leur énergie et de leur volonté pour soutenir l'association "Solidarité enfants du monde". Une course d'endurance pour laquelle ils s'étaient entraînés a eu lieu en présence de certains parents au stade de Loperhet. Une collation offerte par l'APEL a permis à chacun de récupérer en énergie.

Chacun avait trouvé un ou plusieurs parrains de course qui finançait son effort sur la base du bon vouloir, apportant une aide financière reversée en totalité à l'association qui est venue présenter ses actions auprès des enfants de l'école le jeudi 2 juin. L'argent récolté a été intégralement remis à Mme Odile Manac'h qui est venue présenter l'association en compagnie de Bleuenn, membre également.



http://www.solidarite-enfants-du-monde.fr/

Nous remercions les parrains/marraines de course pour leur soutien car ce ne sont pas moins de 872 euros qui ont été récoltés. Soient plus de 6450 repas financés pour les écoliers du Burkina. Un beau moment, porteur et solidaire, pour une belle action...

Ecole Eric Tabarly : les arts du cirque



Les classes de l'école maternelle Éric Tabarly se sont initiées aux arts du cirque.

Un intervenant de l'association Dédale de Clown est venu animer 10 séances.

Au programme jonglage, équilibre, acrobaties... Les enfants étaient très enthousiastes !

Un grand merci à l'Amicale Laïque qui a financé cette activité.

Les enseignantes de maternelle

Le bus de l'emploi

Le Bus de l'emploi est un bureau itinérant qui propose de vous renseigner sur l'emploi et la formation professionnelle. N'hésitez pas à venir pour échanger sur votre projet de retour à l'emploi lors d'un entretien individuel dans le Bus.

Nous vous accueillerons sur Loperhet, le mardi 20 Septembre 2022 de 10h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00 sur le parking de la Mairie.

Contact : Sandrine Malgorn - 06.77.38.07.83 - smalgorn@donbosco.asso.fr



Dates à retenir - *dalc'hit soñj ouzh an devezh-mañ*

- Dimanche10 juillet : Au fil de l'eau
- Samedi 3 septembre : Forum des associations
- Lundi 5 septembre : Conseil municipal
- Samedi 17 septembre : fête inter quartier
- Mardi 20 septembre : Bus de l'emploi
- Mardi 27 septembre : Réunion publique Rostiviec
- Vendredi 30 septembre : Conseil d'Agglomération
- Samedi 1er octobre : Election Conseil Municipal Jeunes
- Mardi 11 octobre : Ciné sénior



Tennis de Table Loperhet

Le bénévolat au tennis de table de Loperhet est un élément moteur au bon fonctionnement et à la réussite du club. C'est un principe ancré depuis de nombreuses années et qui permet de continuer à faire de grandes choses dans le monde du sport amateur. Nous avons encore pu le voir récemment lorsque nous avons organisé les championnats de Bretagne à la Cimenterie de Landerneau les 14 et 15 mai. Près de 35 bénévoles étaient présents tout au long du week-end à plusieurs postes : bar, restauration, logistique, accueil, réseaux sociaux... Sans parler de ceux qui ont préparé l'événement plusieurs mois auparavant, qui ont emmené et ramené le matériel avant et après la compétition, qui ont monté la salle dans la nuit du vendredi à samedi... et tout cela dans la convivialité, la bonne humeur, le plaisir de partager, et avec un sens du service sans faille. Nous remercions toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de ce weekend.



Alors si tous ces principes vous parlent et que vous souhaitez rejoindre la grande famille du TTL en tant que joueur, spectateur, bénévole, n'hésitez pas à nous contacter !

Le TTL vous souhaite de très belles vacances d'été !

Le coteau du Fogot : Du vin de Loperhet, rêve ou réalité ?

Le projet de cultiver la vigne à Loperhet, porté par quelques passionnés, n'était, au départ, que purement ludique. La production de vins de qualité dans notre région peut sembler illusoire.

Pourtant, la présence de la vigne y est attestée par le Cartulaire de Landévennec qui mentionne le don d'une vigne, située près de l'île de Tibidy, à Saint Gwénolé par Gradlon, Roi de Cornouaille.

La vigne commence à disparaître, d'abord progressivement suite à un refroidissement climatique aux X^{è} et XI^{è} siècles, puis définitivement par la promulgation d'Edits Royaux (le plus ancien datant du 9 septembre 1687) interdisant la culture de la vigne en Bretagne septentrionale, interdiction confortée dans les années 1930 par les décrets régissant la production de vin en France. Les projets associatifs ou privés étaient autorisés, mais sans possibilité de commercialiser. Ce n'est qu'à partir du 1er janvier 2016 que la vigne est autorisée partout en France et que des projets professionnels peuvent se développer.



Avec l'évolution du climat, les vins produits dans les régions viticoles traditionnelles gagnent en puissance alors que la consommation s'oriente de plus en plus vers des vins légers. Les vignerons cherchent des solutions en adaptant les cépages, mais également en étudiant les possibilités d'installation dans de nouvelles régions et notamment en Bretagne.



De ludique, notre projet est devenu expérimental, suivi de près par l'ARVB (Association pour la Reconnaissance des Vins de Bretagne) et par des scientifiques de l'Université de Rennes II, dans le cadre d'une étude sur l'adaptation de la vigne au climat breton.

Alors, on y croit, et, si les oiseaux le veulent bien, nous pourrons bientôt déguster la première cuvée du Coteau du Fogot.

Amicale pour le don de sang bénévole des pays de Daoulas-Le Faou

Le 11 mars notre association a tenu son assemblée générale à la mairie de notre commune. Pour 2021, 321 donneurs se sont présentés à nos 2 collectes de juin et décembre et l'indice de générosité est très bon avec 8,20%. En France il est de moins de 4%. Ce pourcentage tient compte de la population, d'une commune, en âge de donner, entre 18 et 70 ans. Cette année, après la collecte du 17 juin, la suivante aura lieu les mercredi 28 et jeudi 29 décembre, l'occasion de finir l'année sur un beau geste de générosité. En septembre, venez nous rencontrer sur notre stand lors du forum d'associations!



Don de sang possible sur rendez-vous (site: dondesang.efs.sante.fr) 4 fois par an pour les femmes et 6 pour les hommes, 8 semaines nécessaires entre 2 dons.

Portez-vous bien ! Infos : Bernard LE LOUS, président 02 98 07 09 02

Secours Populaire : Chasse aux oeufs



Dans le cadre des chasses aux œufs organisées sur toute la France, par le Secours populaire, le comité de Daoulas a investi le superbe cadre du Parc du Fogot, le lundi de Pâques, sous un beau soleil printanier pour la plus grande joie des petits et des grands. Cette fête familiale permet aux enfants accompagnés de leur famille de chercher, dans le parc du Fogot, des œufs en plastique, numérotés. Une cinquantaine des 2000 œufs éparpillés donnaient le droit à un lot gagnant. Tout le monde a été gâté, car même sans avoir remporté un lot, il y avait du chocolat pour tout le monde. Une pêche à la ligne" à tous les coups on gagne" complétait le butin de la journée. Des jeux gratuits installés sur le site ont permis de s'initier au billard hollandais, au boulou quillou, au bidule.



Des enfants heureux, des parents profitant du soleil sur la pelouse, des organisateurs satisfaits, c'était une très belle journée. Les bénéfices de cette journée sont utilisés pour l'aide alimentaire des personnes accueillies dans le canton de Daoulas, ainsi que pour l'aide internationale.

En complément de ces actions ponctuelles, la boutique solidaire, ouverte à tous, propose tout au long de l'année un vaste choix de vêtement, de bibelots, de jouets, de seconde main, mais toujours en très bon état. Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 13h à 17h.

Croix Rouge Française de Landerneau



L'unité locale de la Croix Rouge française de Landerneau a décidé de relancer son activité liée aux visites de courtoisies, activité qui avait été créée en 2014. L'objectif de l'action que veut conduire cette unité est de contribuer à la lutte contre la solitude et l'isolement de personnes âgées et/ou isolées dans sa zone d'activité par l'intermédiaire de visites de courtoisie.

Une première rencontre se fait au domicile de la personne isolée en présence du responsable de l'activité et de la personne qui l'a orientée vers la Croix-Rouge.

Cette rencontre a pour objectif de définir le planning, la fréquence approximative des visites ainsi que les attentes de la personne.

Les visites seront toujours effectuées par deux bénévoles. Elles seront véhiculées par un véhicule de la Croix-Rouge et porteront leur veste Croix-Rouge « Action Sociale ».

Si vous connaissez des personnes isolées qui pourraient bénéficier de ces visites, n'hésitez pas à les contacter par téléphone au 07-80-41-24-29 ou par mail à ul.landerneau@croix-rouge.fr.

A réception de votre demande, ils prendront contact avec vous, afin de convenir d'un entretien au cours duquel ils définiront ensemble le moment et la fréquence des visites.

Par ailleurs, ils recherchent également des personnes qui souhaiteraient rejoindre leurs équipes et intégrer l'équipe de bénévoles des visites de courtoisies.

Vous réaliserez, par équipe de 2, des visites auprès des bénéficiaires de leur unité.

Des permanences de recrutement sont organisées tous les 3ème vendredis de chaque mois à 20h30 au local : Allée des Haras à Landerneau.

Pour toutes questions, vous pouvez les contacter au 06-67-14-01-10 ou par mail à ul.landerneau@croix-rouge.fr.

Un peu de notre histoire - *Un diverrañ eus hon istor*

Des pierres, des témoins de notre histoire, du Nord au Sud de la commune



Partons de **Gorré Ménez**, ou Gorremenez :
Sur la route départementale entre Plougastel et Landerneau, au carrefour avec la route menant au bourg de Loperhet, se trouve une croix pattée, datée du VIe siècle.
Gorré, le haut, désigne à Loperhet le nord de la commune, qui est la partie la plus élevée, 165m d'altitude environ.



Vierge éplorée tenant son fils sur les genoux. En pierre de Kersanton, datant du Moyen Age. Elle était à l'origine polychrome, ici par jeu de lumières.

Passons par **le bourg**, pour découvrir la piéta à l'intérieur de l'église, et le calvaire avec sa croix gothique du XVe siècle sur le placître



Allons vers le sud, nous arrivons à **Kerzanton**, le seul village « au monde » à avoir donné son nom à une pierre, le kersanton ou la kersantite. La carrière de Kersanton (maintenant remblayée) est achetée par l'entreprise DONNART de Landerneau en 1900 avec 3 ouvriers, mais fonctionnait sans doute déjà au XVe siècle. De nombreux loperhétois y ont travaillé jusqu'à sa fermeture en 1939. Sur le sentier côtier de randonnée (répertorié sur le site internet de la commune), des blocs sont visibles du côté de la baie de Lanveur.

Les élus du groupe Loperhet Ensemble

Énergie Citoyenne. Une occasion manquée !

L'équipe Loperhet Ensemble a fait part au cours du dernier conseil municipal du 9 mai dernier de son questionnement sur le projet de construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Trimaran. Après avoir développé un contre argumentaire économique et financier démontrant un contrat inique spoliant les intérêts de la commune et de ses administrés, le groupe minoritaire LE a avancé des solutions alternatives au travers d'un montage juridique égalitaire associant le promoteur, porteur du projet et une participation citoyenne. Cette hypothèse n'a pas été retenue par la majorité actuelle qui a préféré ne pas surseoir à la ratification d'une convention unilatérale et réfléchir à une co-production des loperhetois, comme cela a été le cas dans d'autres municipalités finistériennes. C'est regrettable car le programme électoral de la municipalité en place prévoyait pourtant « des élus à l'écoute en associant les loperhetois aux projets majeurs et structurants au travers de comités : savoir écouter les idées des autres ».
Si gouverner, c'est décider, il n'en reste pas moins que c'était l'occasion de tenir ses promesses électorales.

Loperhet je choisis

Notre commune a été sollicitée par la Société "Energie en Finistère" pour une production d'énergie locale et collective. Le sujet a été à l'ordre du jour à deux reprises en commission, en novembre 2021 puis en avril 2022. La surface du Parking du Trimaran et de la salle omnisport permet d'envisager l'installation d'ombrières pour produire de l'énergie publique. Au-delà du fait que cette opération nous offrirait un parking solaire couvert, elle montre surtout l'engagement de notre équipe dans la transition énergétique, sans coût, ni gestion, ni entretien pour la commune.
Le solaire est devenu la source d'énergie la plus compétitive, devant les énergies fossiles polluantes, et bien souvent devant le nucléaire.
Comme toutes les entreprises, les collectivités doivent travailler pour atteindre les objectifs de la neutralité carbone.
Nos préoccupations environnementales sont réelles avec des sujets comme la limitation de nos déchets verts, la poursuite du tri sélectif, l'incitation au zéro plastique et la réhabilitation de nos bâtiments communaux pour réduire nos consommations énergétiques. Nous poursuivons nos réflexions en tenant compte de nos possibilités budgétaires. En 2022, cette opportunité de participer à une production d'énergie propre sur notre territoire nous a semblé pertinente. Pour nous, il faut déjà commencer !

n°02-2022

« ZOOM sur Loperhet » est édité par la commune de Loperhet.

Directrice de la publication : Nathalie GODET

Impression : Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan

Diffusion : Exemplaires distribués à domicile

Crédits photo : Mairie de Loperhet

Tirage : 1720 exemplaires

Parution : trimestrielle